Rapport du Comité 2019

Rétrospective

Le travail pour le développement d'un nouveau positionnement pour la place financière suisse s'est poursuivi au cours de l'exercice 2019. Le Comité de l'Association des banques étrangères a à cœur de confirmer envers les organisations présentes sur cette place financière internationale le rôle qu'y jouent et la contribution qu'y fournissent les banques étrangères. Une approche d'échange, telle que celle adoptée par l'Association, aide non seulement à l'information des membres de l'Association eux-mêmes, mais permet aussi aux banques étrangères de faire profiter aux projets en cours les informations émanant du groupe à l'étranger et, ainsi, de renforcer le rayonnement international de la place financière.

Développement durable

L'Association a débuté l'exercice sous revue par son Assemblée Générale annuelle, avec une conférence consacrée au développement durable. Le Comité avait choisi ce sujet afin de souligner sa pertinence et le rôle de la Suisse dans ce domaine. Le bon positionnement de la place financière suisse a été confirmée à cette occasion. Issus des domaines les plus divers, les intervenants ont mis en évidence les opportunités de ce sujet, qui se sont ouvertes au fil des années dans le pays. L'expérience acquise sur le terrain par les organisations internationales dans les domaines de l'humanitaire et de l'environnement se reflète dans la compétence des gérants de fortune suisses, qui, depuis des décennies, se préoccupent des questions de développement durable. Des initiatives naissent au niveau gouvernemental pour positionner la Suisse comme centre de compétence international et la mettre en réseau avec les pays du monde entier.

En tant que site leader de la gestion de fortune, la Suisse peut jouer un rôle déterminant dans le renforcement des catégories de placement durable. Les associations bancaires de Suisse prennent très au sérieux les questions de durabilité et entendent présenter, entre autres initiatives, des recommandations cohérentes en matière d'investissement et de conseil à la clientèle. Le Comité de l'Association souhaite notamment qu'une taxonomie pour la classification des placements puisse être prochainement adoptée et approuvée à l'échelle internationale. Les investisseurs et les prestataires de services financiers veulent pouvoir s'appuyer sur des normes universelles. Aussi est-il judicieux que la Suisse participe aux travaux des instances internationales et contribue à définir un cadre de référence. Beaucoup a déjà été réalisé, à l'initiative par exemple de l'association Swiss Sustainable Finance, dont les statistiques affichent une demande en forte croissance de placements durables.

Le Comité de l'Association a pris acte du deuxième "Climate Compatibility Assessment" et a invité toutes les banques membres à y participer. L'évaluation internationale doit mesurer l'avancement des différents pays vers la réalisation de l'Accord de Paris sur le climat. Elle a été adaptée, et examine désormais aussi les portefeuilles de placement – en titre et en biens immobiliers – sous l'angle de leur compatibilité climatique. Les premiers résultats sont attendus pour l'automne 2020. Ils permettront aux établissements financiers participants de procéder à leurs propres analyses comparatives. Le gouvernement bénéficiera d'un instrument pour constater où se positionne la

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

Suisse sur le plan international.

Il sera intéressant de voir comment le Parlement fraîchement élu gère les questions de développement durable. Les Verts et le Parti Vert'Libéral, en particulier, ont fortement gagné en influence, entre autres au détriment des partis traditionnellement favorables à l'économie. Cette nouvelle répartition des forces ne sera pas sans laisser des traces dans la législation et la loi sur le CO2 est un premier grand projet que ce nouveau Parlement sera amené à examiner.

Prestations de services transfrontalières

On ne saurait faire abstraction de la dimension internationale de la place financière suisse, encore moins aux yeux des banques étrangères actives dans ce pays. Il n'est donc pas surprenant que les questions d'interconnexion internationale aient continué à occuper le Comité de l'Association durant l'exercice sous revue.

Malheureusement, on n'observe que très peu de progrès au niveau intergouvernemental. En automne 2019 l'autorité de surveillance allemande BaFIN s'est interrogée sur le régime de libre prestation transfrontalière en place avec la Suisse et la garantie adéquate de la protection des investisseurs. Les banques en Suisse coordonnent leur démarche; la bonne collaboration entre les autorités allemande et suisse est confirmée. L'Italie a procédé à une mise en œuvre très restrictive de MiFID II, qui requiert une présence locale des entités de pays tiers. Le Brexit étant désormais chose acquise, il devrait être possible d'entamer avec le Royaume-Uni des négociations formelles pour la création de ce qui pourrait devenir un véritable partenariat. Cette perspective comporte un potentiel intéressant, surtout si l'on y associait d'autres places financières internationales.

Pour les banques étrangères, un contexte règlementaire clair concernant l'accès au marché, autrement dit la prestation de services financiers transfrontalière, revêt une grande importance. Le marché de l'UE constitue historiquement une part déterminante du marché international des banques suisses. Certains États membres sont et resteront de grands acquéreurs de prestations financières suisses. Toutefois, le cadre normatif de la prestation de services financiers transfrontaliers en Europe est de plus en plus complexe et exigeant. Par conséquent, un nombre croissant de banques étrangères s'orientent vers d'autres marchés, non européens. La filiale suisse peut recourir au réseau de sa maison mère, et ce, non seulement pour créer une relation client, mais aussi pour l'entretenir.

Les banques étrangères sont actives sur un segment qui, grâce à leur présence mondiale, leur procure un avantage manifeste par rapport aux banques purement helvétiques. Dans leur pays d'origine, elles desservent certes leur clientèle internationale étrangère par le truchement des collaborateurs de la maison mère, mais elles lui offrent aussi la possibilité d'acquérir des produits et des services, y compris les services de garde, à l'étranger – par exemple en provenance de Suisse. Cette approche permet de résoudre les difficultés d'accès au marché et donne aux clients l'accès à des marchés mondiaux et à l'excellence opérationnelle du "Private Banking Swiss Style".

Pour les transactions commerciales également, les banques étrangères mettent leur réseau mondial à la disposition de leurs clients. Bon nombre de PME suisses exercent leur activité à l'échelle internationale et sont donc tributaires d'une banque internationale présente dans le monde entier et ayant une bonne connaissance des marchés locaux. Les PME apprécient par conséquent d'entretenir des relations bancaires avec un établissement étranger leur permettant de régler en Suisse leurs affaires financières internationales. Elles s'épargnent ainsi la complexité de relations bancaires à l'étranger, de même que l'entretien de rapports avec différentes banques dans plusieurs pays.

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

La question de l'accès au marché – notamment par rapport aux États de l'UE – n'étant pas résolue, les banques étrangères se positionnent souvent dans des secteurs-niches, dans lesquels elles peuvent déployer leurs compétences spécifiques, et créer une valeur ajoutée pour l'économie suisse.

Formation

Au cours de l'exercice, le Comité a entretenu des contacts étroits avec le Swiss Finance Institute (SFI), qui révise actuellement son offre de formations. Il s'agit de jeter un pont entre la recherche, pour laquelle le SFI fait partie des meilleures plateformes du monde, et la formation pratique des experts dans les établissements financiers. Le Comité a échangé avec la direction du SFI et s'est enquis des attentes et des besoins des membres de l'Association. Il a pu ainsi confirmer la nécessité de séminaires sous forme de brefs forums de discussion mêlant chercheurs du SFI et banquiers. Les premières expériences indiquent que cette approche porte ses fruits – les "Master Classes" et les "Knowledge Exchange Seminars" du SFI suscitent un vif intérêt, y compris parmi les banques étrangères. Grâce à ces contacts approfondis et aux échanges de vues réguliers, le SFI est à même de mieux répondre aux besoins des banques étrangères et d'organiser des séminaires de formation adaptés. Les chiffres montrent indubitablement que le SFI satisfait aux attentes et crée une valeur ajoutée non seulement pour les banquiers mais aussi pour les banques. C'est ainsi que 16 % des personnes actives dans le secteur financier qui ont profité des offres du SFI trouvent un emploi dans des banques étrangères. Les séminaires du SFI sont utiles pour le renouvellement de la certification SAQ de conseiller à la clientèle, ce qui accroît la reconnaissance des deux institutions.

Le SFI figure parmi les trois premiers prestataires de formation financière en Europe et parmi les dix meilleurs dans le monde. Il s'agira pour lui, ces prochaines années, de maintenir et de conforter son positionnement parmi les universités dans le domaine Banking and Finance. Les échanges renforcés entre le milieu bancaire et le milieu de la recherche y contribueront fortement. Les banques étrangères, pour leur part, ne ménageront pas leurs efforts dans ce but.

Numérisation

La numérisation est restée un sujet important pour le Comité et ses membres en 2019. Le Comité s'est penché à plusieurs reprises sur les défis et les opportunités liés aux nouvelles technologies pour la place financière internationale. Ainsi l'échange avec des représentants de Swiss Digital Exchange a confirmé qu'une infrastructure boursière intégrée comme celle de SIX Group recèle un fort potentiel lorsqu'il s'agit d'ouvrir de nouveaux segments de marché. L'expérience de SIX Group concernant le négoce, le transfert et la garde de titres est immédiate et concrète, et facilement transposable à des valeurs nouvelles – les valeurs digitales. Sans compter l'avantage résidant dans le fait que SIX Group, en tant qu'institut placé sous la surveillance de la FINMA, connaît parfaitement les exigences normatives et prudentielles, et est habitué à les gérer.

Plus tard dans l'année, le Comité a rencontré des représentants de la place financière de Lugano et évoqué avec eux la question de l'intelligence artificielle et de son application au sein des banques. Le site de recherche du Tessin, certes petit en taille, permet aussi, par sa proximité, de donner naissance rapidement à des partenariats débouchant sur d'intéressantes synergies, susceptibles de faire émerger des idées nouvelles. L'intelligence artificielle permet des développements précieux au profit des utilisateurs, même pour le Private Banking. Elle a vocation non pas à se substituer au conseiller dans son interaction avec le client, mais à le soutenir. Elle est à même de recenser systématiquement les modes de comportement des clients et leurs préférences en matière de placements, d'analyser rapidement leurs profils, et d'élaborer des solutions sur mesure pour répondre à leurs besoins.

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

COVID-19

La propagation au monde entier du Coronavirus au début de l'année 2020 a placé l'économie et la place financière suisse face à d'énormes défis. Soudainement, les scénarios et plans d'urgence préparés pendant des années sont devenus une réalité, et le télétravail, souvent appelé de nos vœux, une obligation. Les séances ici et là du passé ont été remplacées par des vidéoconférences ont marqué notre quotidien. Inimaginable pour beaucoup, la paralysie de l'économie est devenue réalité, les écoles ont fermé et les collaborateurs ont été contraints à travailler à domicile. Pour soutenir l'économie, et notamment les PME, le Conseil fédéral a conçu en quelques jours, avec le concours des banques, un programme d'aide de plusieurs milliards, qui a permis durant les premières semaines à des milliers d'entreprises de subvenir à leurs besoins de trésorerie. Pratiquement toutes les banques commerciales étrangères se sont associées à ce programme dès le premier jour. Certaines difficultés ont surgi au début. En particulier, la question de savoir si les crédits octroyés par la succursale d'une banque étrangère seraient refinancés par la Banque nationale suisse était indécise. Grâce à l'intervention coordonnée des associations concernées, les banques sous contrôle étranger et suisses ont pu finalement participer au programme selon les mêmes modalités que les autres banques suisses.

Activités de l'Association et mutations de personnel

Au cours de l'exercice, un passage de pouvoir a eu lieu au sein du Secrétariat. Son Secrétaire général, Martin Maurer, avait exprimé le souhait de prendre une retraite anticipée à fin 2019. Son adjoint de longue date, Raoul Würgler, a repris les rênes du Secrétariat le 1er janvier 2020. Il est assisté dans ses fonctions par Florian Specht, qui a rejoint le Secrétariat en décembre 2019. Les questions administratives restent du ressort d'Elisabel Lopez, employée par l'Association depuis plusieurs années.

L'activité de l'Association fait preuve de continuité. Les CEO-Lunches instaurés il y a quelques années demeurent un important forum d'échange entre les établissements membres et le Comité, et sont précieux pour le développement des activités de ce dernier. Les rencontres annuelles avec des représentants de la Banque nationale suisse, la Commission et la Direction de la FINMA, sont un cadre privilégié pour évoquer la situation des banques étrangères en Suisse. Les rencontres avec le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SIF) ont repris, et sont une occasion supplémentaire d'échange entre les banques étrangères et les autorités. Les discussions portent régulièrement sur les marchés internationaux et les règles d'accès.

Une rencontre a eu lieu aussi, durant l'exercice, avec le Comité directeur de SIX Group. Outre la discussion sur des questions stratégiques pour SIX, le sujet de la cybersécurité a fait l'objet d'une attention particulière. Il revêt la plus haute importance tant pour les banques que pour SIX en qualité de fournisseur d'infrastructures.

Le Secrétariat a de nouveau organisé une cinquantaine de manifestations consacrées à des thèmes réglementaires, et publié régulièrement des brochures d'information sur des questions d'actualité. Des rencontres continuent à avoir lieu en Suisse Orientale et à Lugano, lors desquelles le Secrétariat informe sur des thèmes d'actualité et discute avec les établissements membres. Le groupe de mise en œuvre CRS/FATCA à Genève, dont font partie à la fois des banques suisses et des trusts et des gérants de fortune, donne l'occasion aux institutions locales d'échanger leurs expériences.

La 47e assemblée générale du 12 juin 2019 a élu les nouveaux membres suivants au sein du Comité: Alex Classen, HSBC Private Bank (Suisse) SA; Peter Gabriele, J.P. Morgan (Suisse) SA; Alfonso Gómez, BBVA (Suiza) SA; Anne

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.

Marion-Bouchacourt, Société Générale Switzerland; Claudio de Sanctis, Deutsche Bank (Switzerland) Ltd; Monique Vialatou, BNP Paribas (Suisse) SA. Le Comité a nommé Alex Classen, HSBC Private Bank (Suisse) SA, comme second vice-président. Claudio de Sanctis s'étant vu attribuer de nouvelles fonctions dans sa banque, il a quitté le Comité peu après son élection.

Gabriele Domenighetti, Banca del Sempione SA, et Silvio Fischer, Banque Internationale à Luxembourg (Suisse) SA, ont été élus auditeurs pour un nouveau mandat.

Il y a lieu de signaler les mutations suivantes au sein des commissions et des comités directeurs de l'Association suisse des banquiers: dans la Commission spécialisée Régulation des marchés financiers et prescriptions comptables, l'Association est représentée désormais par Dieter Semling, LGT Bank (Schweiz) AG, suite à la démission de Bernard Fishman. Didier Kreutter siège désormais au sein du groupe d'experts Sécurité de l'information et Cyberdéfense en remplacement de son collègue Reto Somalvico, Bank J. Safra Sarasin AG.

Soren Mose a été proposé par le Comité de l'Association pour exercer un nouveau mandat de représentant au sein du conseil d'administration de SIX. Par ailleurs Patrick Vögeli, BNP Paribas (Suisse) SA, a quitté le Regulatory Board de SIX; le Comité est actuellement en train d'identifier un successeur. Martin Menzi, BBVA (Suiza) SA, représente notre groupe de banques dans le Sounding Board du Swiss Finance Institute.

Nous tenons ici à remercier de leur coopération et de leur engagement toutes celles et tous ceux qui soutiennent notre travail et s'investissent pour la cause des banques étrangères et de leur Association.

Zurich, mai 2020

AFBS Info serves as a platform for early information and is submitted for confidential use only. Certain information may still be awaiting final approval and may thus be subject to change. Although all sources of information are selected with the utmost care, errors and inaccuracies cannot be excluded.